

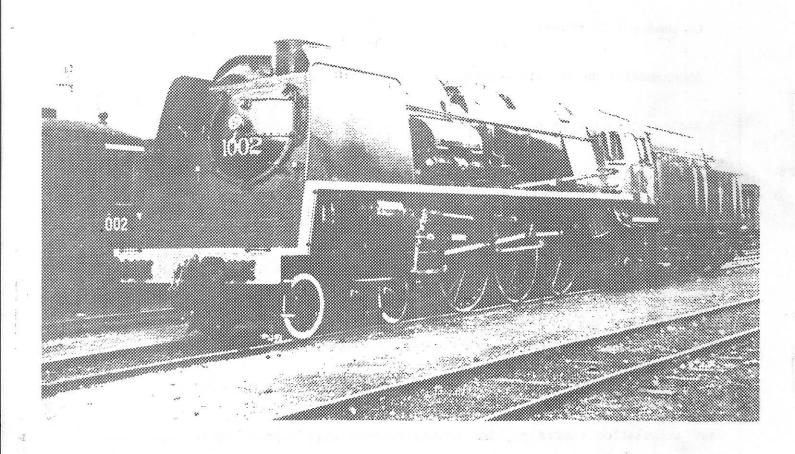
Correspondance

BULLETIN BIMESTRIEL

50 F.B.

MAI - JUIN 1993

Numéro 3



ASSOCIATION LIEGEOISE DES AMATEURS DE CHEMINS DE FER



REVUE BIMESTRIELLE

Rédacteur en chef : Richard ORBAN

Editeur responsable : Albert COLLIN, rue des Cytises, 8, 4000 LIEGE.

CORRESPONDANCE est le bulletin d'information de l'Association Liégeoise des Amateurs de Chemin de Fer A.S.B.L.

Le numéro : 50 Francs

Abonnement (un an, six numéros) : 250 Francs

Règlement au compte numéro : 001-2421017-70 de l'A.L.A.F. - A.S.B.L.

Tout courrier concernant l'A.L.A.F. doit être adressé au secrétariat :

rue Doumier, 47, 4430 ANS

Téléphone: 041 / 46.48.51

Tout courrier concernant la revue doit être adressé à Richard ORBAN

rue Doumier, 47, 4430 ANS

Téléphone : 041 / 46.48.51

CORRESPONDANCE est envoyé gratuitement aux membres de l'A.L.A.F.

Les textes des articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sauf stipulation contraire, les textes peuvent être reproduits librement avec la mention de la source et l'envoi d'un exemplaire de la publication au secrétariat de l'A.L.A.F. - A.S.B.L.

Cependant, la publication d'articles que nous empruntons à d'autres publications reste soumise à l'accord de celles-ci.

DACTYLOGRAPHIE : Patrizia VOOS

MAQUETTE

: Philippe VOOS



0

SOMMAIRE 03	
LE P'TIT MOT DU REDAC'CHEF	
SAVIEZ VOUS QUE En marge du Nord-Belge	
Te chemin de lei de chimay 05-06-07-08	
PUB	
LITTERATURE FERROVIAIRE Nouveauté 10	
HISTOIRE DU CHEMIN DE FER Le réseau du Nord-Belge	
ou le manteau d'Arlequin 11-12-13-14-15-16	
PUB	
AGENDA: Bourses	
Expos et manifestations	
VIE DU CLUB Les réunions 20	



PHOTO DE COUVERTURE

Locomotive à vapeur type l Photo privée Collection Richard Orban Vous l'aurez certainement remarqué lors de la lecture du précédent numéro de votre bulletin favori "Correspondance", il y a quelque chose de changé mais vous ne savez pas quoi.

En effet, les textes ont une autre présentation, et cela est du au fait que notre bulletin est fait par de nouvelles personnes.

Léon et Annette ayant décidé de ne plus s'occuper de la rédaction de notre bulletin, celui-ci a été repris de main de maître par Philippe Voos et son épouse Patrizia, qui ont maintenant la délicate mission de s'occuper de la dactylographie et de la mise en page de la revue.

J'espère que ce changement de style vous plaira, et que vous aurez de l'indulgence pour les fautes qui pourraient éventuellement passer au travers de la relecture des textes.

Il faut que vous sachiez que faire une revue comme la nôtre représente une somme de travail important, et pour cela, ils auront bien besoin de votre compréhension et de votre aide pour mener à bien leur tâche.

Nous ne le dirons jamais assez, nous manquons toujours cruellement d'articles écrits par vous, les membres de l'ALAF. Ce sont ces articles là qui personnalisent un bulletin.

R.ORBAN

Le p'tit mot du rédac'



AVIEZ VOUS QUE

0

EN MARGE DU NORD-BELGE.

LE CHEMIN DE FER DE CHIMAY.

Dans la mouvance des lignes du Nord-Belge, le chemin de fer dit "de Chimay" avait un statut particulier. Sa dénomination indiquait bien que ce chemin était indépendant. A l'origine simple itinéraire de raccordement entre l'artère du Nord-Belge de Liège à Givet (Hastière) et la ligne du Nord-Lille et Valenciennes-Hirson (Anor), sa véritable fonction était bien, en fait, de constituer une voie de détournement du trafic vers l'artère Nord-Est (partie desservie par le chemin de fer du Nord) et de permettre l'acheminement des houilles et des produits sidérurgiques vers la région parisienne. Ceci bien entendu au détriment de la ligne de l'Est Givet-Charleville, car le chemin de fer de Chimay s'embranchait sur la ligne du Nord-Belge à Hastière, en territoire belge. C'est ainsi que la Compagnie du Nord disposait d'une ligne depuis Liège jusqu'à la frontière française entièrement placée sous son contrôle (1) quant à l'orientation du trafic.

Mais laissons là les intentions pour nous reporter aux origines de la Compagnie de Chimay, société belge - ne l'oublions pas - concédée en 1859 au prince de Chimay, à MM. Licot de Nismes et A. Van Hoegarden. La ligne

a été terminée en 1866 par la mise en service de la section de Doische à Hastière.

Assurer ses arrières

Au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 avril 1870, le rapporteur entretenait les actionnaires "d'un traité ayant pour objet l'exploitation du chemin de fer de Chimay (...) chemin qui prend son origine à la gare d'Hastière et se termine à la frontière française près de Momignies où il se soude à notre ligne, vers Paris, par Hirson, Vervins, Laon et Soissons". A cette date, le chemin de fer était entièrement achevé pour l'infrastructure, il restait quelques stations à terminer et quelques installations à parfaire à Momignies. Passons sur les détails financiers de l'opération (2) pour retenir l'essentiel de l'exposé du rapporteur qui tenait en quelques lignes. Nous citons: " Le chemin de fer de Chimay n'avait jusqu'ici aucun débouché (...) vers la France. Sous ce rapport, l'ouverture prochaine de la section de Vervins à Hirson lui sera très utile en lui procurant un trafic de transit (...). Ce traité met à la disposition de la Compagnie une ligne qui relie directement notre exploitation française aux chemins de fer Nord-Belge à Liège, à Namur et à Givet. On pourra ainsi se rendre de Paris à Liège sans quitter un seul instant les rails de notre compagnie. C'est un fait qui n'est pas sans importance, si on tient compte des changements qui peuvent survenir dans la situation des chemins de fer en Belgique. Nos relations avec l'Allemagne du Nord sont ainsi, par cet arrangement, mises à l'abri de tout ce qui aurait pu matériellement la compromettre". Les in-

> tentions sont ainsi nettement mises à jour. En premier, alléger, sinon supprimer, la sujétion créée par la primauté de gestion

de l'Etat belge sur la section Charleroi-Namur; ensuite, éliminer la concurrence possible de la Compagnie de l'Est pour le trafic pondéreux en provenance du bassin liègeois. Ces motifs sont d'ailleurs exposés dans le rapport: " ... les mesures prises, disait le rapporteur, sont, avant tout, des actes de prèservation et des moyens de sécurité (...)". Il ne s'agit pas d'accroître seulement les produits de l'exploitation, mais de les sauvegarder. Et à l'intention de la Compagnie de l'Est, il ajoute ceci: "Nous n'aurions certes pas demandé mieux que de vivre en bonne intelligence avec les entreprises établies à côté de nous (...) elles auraient pu nous apporter d'utiles contingents de trafic, (...) mais nous n'avons trouvé autour de nous que des projets hostiles et des menaces d'invasion qui, en soulevant les passions (...) rendaient la défense indispensable (...) (3).

Le traité du 20 avril fut approuvé par la majorité des actionnaires, mais... refusé par le gouvernement belge en vertu de l'application de la loi du 14 février 1869 - Art.premier (4) - dite loi du Salut public. En conséquence, le traité du 20 avril fut abrogé et les relations entre la Compagnie du Nord français et le Chemin de fer de Chimay régies par les Conventions antérieures faites le 31 janvier 1866, le 29 octobre 1869 et le 4 décembre 1869, entérinées dans l'avenant du 4 octobre 1891 (5).

A SUIVRE

(1) Qu'on se souvienne à ce propos du refus du gouvernement belge de concéder à Rothschild la section

Charleroi-Namur afin d'enrayer l'emprise
de la Cie du Nord sur la ligne d'Erquelines à Liège, en contrôlant la partie

médiane sous l'égide de l'Etat belge. Par la mise en tutelle du chemin de fer de Chimay, la difficulté était tournée.

- (2) L'exploitation par la Compagnie du Nord devait, aux termes du traité, commencer le ler juillet 1870 pour une durée égale à celle de la concession des lignes N.B. déjà régies par le Nord, à ses frais exclusifs et moyennant un prélèvement de 45 % sur les produits kilomètriques jusqu'à 16 000 F par km et 60 % sur l'excédent. Le restant appartiendra à la Compagnie de Chimay (P.V. Rapport 30.4.1870).
- (3) L'allusion aux affaires du Luxembourg est ici très nette et l'expression "menaces d'invasion" qui figure dans le texte n'était pas un simple effet oratoire. Nous fûmes à deux doigts d'une guerre avec la Prusse. La guerre de 1870 aurait eu lieu... en 1867.
- (4) Art. ler Les sociétés de chemin de fer ne peuvent céder les lignes dont elles sont concessionnaires qu'avec l'approbation du gouvernement. Sont considérées comme cessions (...) tous actes par lesquels une société transfèrerait par bail, fusion ou autrement, l'exploitation totale ou partielle d'une ligne (Chambre des Représentants-séances des 11, 12, 13 février 1869 La loi fut votée par 61 oui contre 16 non et 2 abstentions-Moniteur Belge).
- (5) Documents intégraux: l Convention réglant les transports communs entre les chemins de fer de Liège à Givet et de Chimay - Janvier 1868 (Liège Imp. de Thier et Lovinfosse) -

2 Compagnie du chemin de fer de Chimay - octobre 1891 - Bruxelles - Imp. Bois-Wittouck (Archives AGN - E - 408 - 415).

Jocadis SPRL, PVBA

Rue de Bruxelles 53 Brusselstraat 53 ENGHIEN 7850 EDINGEN Tél. 02/395.71.05



KIT HO

TYPE 57

BOITE DE CONSTRUCTION BOUWDOOS

MOTOR MOTEUR PORTESCAPE RG4 1219

EMBIELLAGE A VISSER SCHUIFBEWEGING AAN TE SCHROEVEN

ATTELAGE COURT SYMOBA ARRIERE SYMOBA KORTKOPPELING ACHTERKANT

VERSCHILLENDE VERSIES MOGELIJK DIFFERENTES VERSIONS POSSIBLES

PHOTO REAL PHOTOGRAPHS CY

LEVERBAAR- EN STOCK

FOTO RENAUD-MAX DELIE STOOM/VAP.

PHOTO R.C.RILEY-MAX DELIE VAP.STOOM

POUR PAYEMENT IMMEDIAT

VOOR ONMIDDELIJKE BETALING :10.950.-

PRIJS PRIX 11.450.-

PORT B. : 120.-

BANK 192-1017112-12

Littérature Ferroviaire

L'ALBUM QU'UN PASSIONNE DE TRAIN NE PEUT MANQUER

EN TRAIN AVEC JOHN ALLEN

DE LINN WESTCOTT

TRADUCTION FRANÇAISE DE L'EDITION ORIGINALE PAR JACQUES LE PLAT

L'histoire de John Allen, ce modéliste hors du commun qui a transfiguré le train miniature.

L'étude de son célèbre réseau, le Gorre & Daphetid Railroad, dont la construction s'échelonna sur plus de 25 ans.

La chronologie de ses expériences et de ses progrès.

La description détaillée de ses techniques, de ses subterfuges, de ses solutions originales.

Tout cela raconté par Linn Wescott, un autre modéliste talentueux et inventif, éditeur de Model Railrouder et arni de John Allen

Un récit émouvant et tragique, bourré d'enseignements et de surprises.

148 pages de passion, d'humour et de rêve. Format 240x285 mm, couverture cartonnée souple, dos cousu, 222 illustrations originales, parmi lesquelles 75 photos en couleurs et 23 plans et croquis de la main de John Allen.

PARUTION: 22 SEPTEMBRE 1993.
PRIX A LA PARUTION: 245 FF • 1.380 FB • 74,50 FS



Pour bénéficier de ces prix, adressez sans tarder votre commande et votre règlement à l'une des adresses suivantes, en fonction de votre pays de résidence.

L'album vous sera envoyé franco, sous carton de protection, dès les premiers jours de septembre 1993.

FRANCE, ITALIE, ESPAGNE, PORTUGAL:

EDITIONS LOCO REVUE B.P. 104 F- 56401 AURAY CEDEX Té : 57 24 01 65 • Fox : 97 56 55 89

BELGIQUE, SUISSE ET AUTRES PAYS :

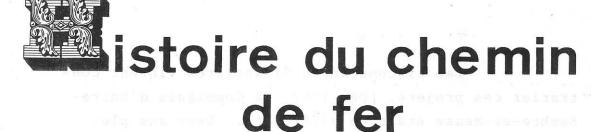
PRC-FALL INTERNATIONAL 4c, rue du Pont-de-Bous 6-1490 COURT-SAINT-ETIENNE 16 : C10: 61 15 65 • Fox : (010) 84 55 64 C.C.F. Bergique : 000-1543565-04 C.C.F. Susse : Geneve 12-19950-2

Si vous êtes interessé par ce livre, vous pouvez souscrire auprès de M. Orban et ce jusqu'au 2 juin 1993. (ler mercredi du mois)

Le payement de l'ouvrage se fera à la souscription, soit 980 FB. Cependant s'il y à 10 souscriptions, le livre vous coutera 900 FB, la différence vous sera remboursée par la suite.

10

10



LE RESEAU DU NORD-BELGE OU LE MANTEAU D'ARLEQUIN

En 1858, une ligne était prévue entre Châtelineau et Givet, par Morialmé et Doisches; elle était baptisée d'un nom significatif : l'Est Belge; un autre chemin dit d'Entre-Sambre-et-Meuse, parallèle au précédent, devait aboutir... à Vireux. La parade charbonnière se dessinait et, d'ailleurs, elle était nettement perçue à la Compagnie du Nord : on voulait acheminer la houille de Charleroi vers les Ardennes, et peut-être vers la sidérurgie lorraine. La Compagnie des Ardennes avait déjà réussi à ouvrir le marché de Reims et de la Haute-Marne au charbon de Charleroi, qui s'y payait deux francs moins cher que celui de Mons.

Au début de 1858, le Prince de Chimay demandait au gouvernement belge d'accélérer la construction de Liège-Givet, confié à l'Etat belge en partie, mais dépendant de la Compagnie du Nord entre Namur et Dinant. "Le Prince réussit. Il parvint même à tourner la législation belge interdisant toute concession à une compagnie étrangère. La Compagnie du Nord, cette "respectable compagnie" écrivait-on à la Compagnie des Ardennes, interprétait à sa façon

le traité de fermage; le gouvernement belge comprenait comme elle. Donc la Compagnie de M. Rothschild atteindrait Givet"(24). Les circonstances financières vinrent contrarier ces projets. Dès 1857, la Compagnie d'Entre-Sambre-et-Meuse était en difficulté. Deux ans plus tard, la Compagnie des Ardennes pensait à un rachat et à la fusion : "De même, M. Malon, président du Charleroi - Couvin, c'est-à-dire de l'Est Belge, se penchait sur son sort, d'autant que ce M. Malon ayant des attaches avec la Compagnie des Rothschild, songeait à desservir le plus possible les Ardennes au profit du Nord de la France (...). Bénéficiant des capitaux des Rothschild, "L'est Belge" devant aboutir à Givet créa beaucoup de casse-tête à la Compagnie des Ardennes qui pourtant y souscrivit quatre mille actions (...)"(25).

La voie était libre et, le 5 avril 1859, intervint l'acte définitif relatif à la construction et à la prise de bail par la Compagnie du Nord, de la ligne de Namur à Givet : "la Compagnie du Nord consent à se charger (...) de la construction et de l'exécution complète, pour compte et aux frais de la société des chemins de fer de Namur à Liège et de Mons à Manage, du prolongement de la ligne de Namur à la frontière française par Dinant", dans la direction de Givet (art.1).

La Compagnie du Nord, après réception de la ligne par les autorités compétentes, entreprendra à titre de bail l'exploitation pour son compte à ses risques et périls (art.7).

La durée du bail était à la durée de la concession. A l'expiration de cette concession, la Compagnie de Namur à Liège fera à l'Etat belge la remise du chemin. Les projets de terrassements de

la ligne entre Namur et Givet étaient approuvés au cours de l'année 1860. On poursuivait les acquisitions de terrains

entre Dinant et la frontière. La plupart des travaux, notamment les deux ponts sur la Meuse, les souterrains, étaient en voie d'achèvement au printemps de 1862. La ligne fut livrée à l'exploitation jusqu'à Givet, le 5 février 1863.

Le réseau du Nord-Belge était déjà, par sa désignation, assez original, en ce sens qu'il était situé à l'est du pays, qu'il n'était belge que dans une faible mesure et par sa seule implantation. Il n'a pas été créé par la volonté de la compagnie gestionnaire, mais simplement constitué à partir d'éléménts disparates sur un échiquier mouvant. On stagge ose dire qu'il a été réalisé malgré la méfiance royale et en dépit de l'hostilité de certains milieux parlementaires. Dans un pays dont l'existence était une longues suite de dominations étrangères - bourguignonne, espagnole, autrichienne et française, aux-gast sanda quelles avait succédé la tutelle hollandaise - il était normal que le premier souverain légitime se soit montré sourcilleux au regard d'une indépendance récente acquise dans la douleur. Mais comme la plupart des jeunes ménages, celui du Roi et de la manages jeune nation ne disposait que de ressources finan- 💯 🛊 📆 cières encore précaires pour acquérir ce que nous appelons aujourd'hui "des biens d'équipement". En 1830, l'argent était à Amsterdam - place forte de la haute banque traditionnelle, hostile à la sebassiles Belgique - mais aussi à Francfort, à Londres et à Paris, où la finance des rothschild était toujours prête à "aider" les hommes d'affaires et les entreprises en difficulté, sous condition qu'ils soient producteurs de richesse! Leur arme fut la mise en a manual place de la banque de crédit industriel - opposée

à la haute banque - et la création des sociétés anonymes par actions.

En Belgique, l'indépendance, confirmée par les puissances européennes en 1839, coîcidait avec l'avènement de l'ére industrielle, sous le signe de la vapeur, et lorsque les Belges s'aperçurent qu'ils manquaient de capitaux pour en assurer le développement... les Rothschild le savaient déjà!

UNE TRACTION SOUS INFLUENCE'.

En se substituant aux compagnies primitives, la Compagnie du Nord entrait en possession d'un parc de locomotives peu nombreux, disparate, et dont la construction remontait aux années 1846 - 48. Avec le renforcement de ce parc apparuent bientôt sur les lignes du Nord-Belge des engins directement inspirés - voire même importés - du Nord français.

lre époque : 1854-1871.

Les deux premières locomotives étaient d'origine anglaise et provenaient de chez TULK et LEY à Whitehaven (n° du constructeur 67 & 68); ce furent les premières locomotives du système Crampton mises en service sur le continent. Leurs roues motrices avaient 2,13m de diamètre et, détail particulier, celles des essieux porteurs avaient la même dimension (1,14m de diamètre). C'était pour l'époque le type parfait de la machine à grande vitesse. Toutefois, si l'on considère que le profil de la ligne de Namur à Liège, bien qu'établie dans la vallée, ne comportait aucun palier, mais une suite de déclivités (certaines atteignant jusqu'à 7 mm/m) et que, par ailleurs, le

tracé comportait de nombreuses courbes, il faut convenir que ce type de locomotive était mal adapté au parcours qu'il devait

14

accomplir. Constatation qui amena (sans doute) la Compagnie du Namur - Liège à les éliminer très tôt, car elles ne furent pas prises en charge par la Compagnie du Nord, et ne figurent pas sur l'etat général du matériel du ler décembre 1855. Baptisées "Namur" et "Liège", elles étaient numérotées 49 et 50 (1). Elles n'ont pas été livrées au Nord-Belge, mais auraient été vendues en Angleterre pour la somme de 4000 livres au South Eastern Railway, après essais sur le Grand Jonction Rly (2).

Le Nord-Belge a fait démarrer sa numérotation avec les numéros l à 17. Le n° l a été attribué à la machine dénommée "Campbell", type l A l destinée au service des voyageurs. Les machines numéros 2 et 3, du type 030 de Stephenson, portaient à la Compagnie Namur - Liège les numèros 3 et 9 respectivement. Bien qu'étant d'un type différent, elles figuraient dans le même groupe sur l'état des machines et avaient été construites en 1848 par les établissements de Saint-Léonard (usine metallurgique fondée en 1825 sous la direction de Régnier-Poncelet, dont la première locomotive fut livrée à l'Etat belge le 17 février 1840). Les machines portant le numéros l et 4 à 7 avaient été construites par les établissements Cockerill à Seraing. Sur l'état général du matériel de 1855, on relève une machine n $^{\circ}$ 31 du type 120 T, construite par Wilson à Leeds et indiquée d'origine NB, mais il s'agit vraisemblablement de la transformation d'une machine étrangère au groupe 8 à 17, type 1 A 1 à tender séparé. Ce groupe est désignépar ailleurs "type Wilson"(3) et son effectif figure au complet sur le document de 1855. Il est bien difficile de

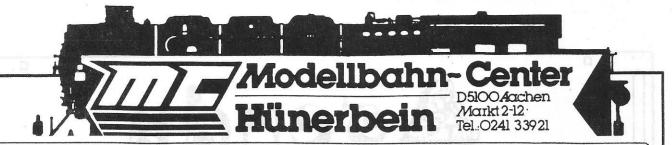
> s'y reconnaître en l'absence d'autres sources de renseignements. On constate cependant qu'en 1873, il n'existait plus

de machine portant le n° 31. Mais en 1876, il est mentionné un groupe du type 1.2.0, série 20 à 31, à tender séparé, provenant de la transformation en 1874-1876 de machines Nord-Stephenson de la série 51 à 121, donc d'origine très différente - ce qui n'explique rien! Le groupe qui portait les numéros 32 à 41, type 120 à tender séparé, construit chez Cockerill, provenait de la Compagnie de Namur à Liège. Ce type de machine était utilisé en service mixte alors que le service voyageurs était assuré par le groupe 8 à 17 (les deux types circulaient sur la ligne de Liège à Givet).

VAUQUESAL-PAPIN

(A SUIVRE...)

- (25) Henri Manceau op. cit. En octobre 1862, la Compagnie des Ardennes liquidait sur le marché à Bruxelles, ses actions de l'Etat Belge et mille actions du chemin de fer de chimay.
- (1) Les noms et dimensions principales des locomotives sont groupés sous forme de tableaux (prochain numéro).
- (2) La machine Namur a été utilisée en tous services
 trains poste, trains express de voyageurs,
 trains de marchandises. Elle a parcouru en 1846
 sur le Grand Junction Rly 3680km. La vitesse
 de 120km a été atteinte HLP et les 100km/h maintenus
 avec une charge de 50t (F. Gaiser).
 - (3) Phil. Dambly in "Nos inoubliables vapeurs". Editions "Le Rail" Bruxelles 1968.



Sonderangebote aktuelle Information

Stand: Februar 1993

Roco HO:	 8		Fleischn	nann	HO:
Rungenw. mPanz SOSE91	804	59.90	BR 78 RSV Mä Sose90	1017	
Wippenwg. Aufl. SOSE92	1901		BR 38 für Mä. Sose91	1817	249.90
DB-Set Huckepack/Vol	1902	75.90	BR 78 Saar Mä. Sose90	1818	249.90
BR 601 DR Max Lieber	43013	269.90		1878	249.90
Triebz. Chiesgau SOSE	43040	159.90	TEE-Ellok BR Re 4/4	4341	149.90
E32 +Wag. DRG SOSE 91	43048	289.90	SBB Re 4/4	4342	149.90
E-Lok SNCF	43482	119.90	E-Lok Re 4/4 SBB	4343	259.90
E-Lok 1020 EpIII			Ellok BR 132, DB	4369	169.90
	43534	179.90	BR 78 SaarSose90	4878	198.90
öBB 2045 grün	43554	119.90	3.Kl.belgSose91	5072B	35.90
E-Lok R. 1000 grün	43616	179.90	Wag. 3. Kl. SNCF. Sose91	5072F	35.90
Dieselverschubl.Di5	43624	169.90	2. /3. Kl. SNCF Sose91	5073F	35.90
V 100 bl./bei.SOSE92	43648	139.90	SNCB PackwSose90	5084B	35.90
E-32/4 Wag.Mä SOSE91	43923	298.90	Gepäckw. SNCF Sose91	5084F	49.90
Type 80 für Märklin	43961	198.90	2./3.K1.SNCFSose91	5089F	49.90
E-Lok 1141 grün Mä	43962	229.90	WagenSNCF 1.K.Sose91	5071F1	
E-Lok 1141 rot Ma	43963	229.90	100 Jahre NL. SDSE89		35.90
Bauzugset Sose	44023	98.90	200 5411 6 142505265	905320	19.90
Personenwagen	44026	26.90		- A	
BW Fernmeldes. SOSE91	44043	69.90	Märklin	HO:	
DonnerbBüchse 1 Kl	44214	19.90			
Bruhatwag. SNCF 2K1.	44272		Schw. Güterzug EXP91	2847	189.90
TUI-Waggon Reisewag		29.90	Zementz. SNCB EXP92	2848	259.90
1.Kl.belg.neue Farbe	44281	29.90	Micheline Est. EXP92	3122	
	44350	54.90	Michelin belg. EXP91	3123	289.90
RI. belg. neue Farbe	44351	54.90	Micheline. SNCF. EXP89		229.90
dürtemb.Wagen DB	44539	34.90	Diesell.dänEXP91	3124	229.90
iegewg. 2. Kl. SOSE92	44650	39.90		3174	289.90
Eurofima 1:87 2Kl.	44661	49.90	E-Lok BR 132 DB EpIV	3179	169.90
HarzbrauereiSOSE92	46033	19.90	Ae 6/6 rot	3336	298.90
Wag. Ate. SNCF SOSE92	46153	24.90	Mich. belg. Dige EXP91	3603	249.90
Schiebew-WagSBBglatt	46170	24.90	Dampflok O11 Digi	3690	298.90
Wagen SBB gerippt	46171	24.90	Ausstellungsw. SOSE85	4121	39.90
		L4: 30	BR 55 DB	5505	2390.00
Arnold:			E 191 DB grün Spur I	5517	2980.00
arr iio i a .			Flugz. Zug. I MHI90	5803	498.00
eckerm.ExprSose91	0219	60.00	Hifi Zugset SOSE91	84189	139.90
Set DujardinSose91		69.90	Kaffeezug SOSE91	84420	59.90
DEA Kesselwagen	0220	149.90	100.000 to 100.00 to	011120	33.30
	4311	18.90		100	
Bierw. Saalfelder Gro	4590		Märklin	Spur	Z :
Bierw. Reudnitzer Pil	4591	18.90			
OR Eilzugwagen 2.Kl	0155-0	23.90	Zug Rotes Kr. SOSE89	8114	198.90
R Eilzugwagen 3.Kl	0155-1	23.90	Krokodil mit drei Anh.	innerni	130.30
			The state of the s	angern:	
Model-Lo	co:	1	EuropalBenel.ZSOSE91	88126	98.90
BR92.2-3	ML246	398.00	Trix Ho:		
BR62	ML244	498.00		_	
T.T			DR-Dampflok BR 38/4	22409	219.90
Hag:			Glask.preus.Tr.Int.	22411	198.90
			Diesellok DB V 236	22464	98.90
Re 4/4 II SMB	276	369.00	Beiwagen VB 140	22472	
Re 4/4 II VHB	278	369.00	DR-Schnellzugw. 1/2.K	23765	49.90
Re 4/4 BT Umrichtlok	186	489.00	DR-Schnellzugw. 3. Kl.	23766	69.90
Re 4/4 II neu grün	214	369.00	DR-Schnellzugw/Packw		69.90
BDe 4/4	154		Mitropa-Speisewagen	23767	75.90
	104	569.00	viopa-speisewagen	23798	89.90
Rivaross	÷ •	-			
Valus		1/2			

E-454 FS

31400

249, 90



П

BOURSES

Chatelet hotel de ville de Chatelet

2 mai 1993

071/39.08.51 ou 071/51.55.19

Moha ancienne maison du peuple

9 mai 1993

085/23.08.50 ou 23.66.91 ou 31.20.97

Wommelgem salle saint Joseph

30 mai 1993

5 septembre 1993

03/77.41.305 ou 77.45.098

Hoeselt centre culturel

6 juin 1993

089/41.53.72

Andenne salle communale de Sclayn

29 aout 1993

085/84.26.87 ou 84.41.42 ou 84.45.32

Tihange hall d'accueil centrale nucléaire

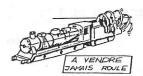
24 octobre 1993

085/23.24.08 ou 31.50.09 ou 31.20.97

Andenne salle polyvalente

7 novembre 1993

085/84.26.87



Expos et manifestations

Poulseur à la salle de l'Union Mosane Fête du train nouveau, organisé par l'ASMOCO les 29, 30 et 31 mai 1993 041/69.24.74 ou 82.10.20 le soir

Stoomgroep Turnhout

12° journée vaporistes internationals 29, 30 et 31 mai 1993 014/42.67.55

Voyage à l'ile de Man

18 au 24 mai 1993

Renseignements: GTF

BP 191

4000 Liège 1

BVS

Cinquième week-end du train à Puurs 3 et 4 juillet 1993 Renseignements: BVS

> Ten Berg 101 9300 AALST

Week-end de la vapeur à Bokrijk Samedi 17 et dimanche 18 juillet 1993

Réception de la type 1 chez Olaerts Vendredi 10 septembre 1993

Euromodelbauw 93

Limburg hall genk 24, 25 et 26 septembre 1993

Salon des chemins de fer Gare centrale de Bruxelles du 20 novembre au 22 novembre 1993



Les réunions

MERCREDI 5 MAI 1993

Si vous avez assisté à la première partie de la projection de diapositives de notre ami Albert Collin, sur la Suède, vous ne manquerez pour rien au monde la suite de cette projection, c'est-à-dire, sur la Norvège, où nous franchirons le cercle polaire.

Il n'est pas très courant d'assister à une projection de dias de ces pays où peu d'amateurs font le voyage. Alors, profitez-en!

Si vous possédez du matériel ferroviaire norvégien, faites nous en profiter en le faisant évoluer sur le réseau du club.

MERCREDI 2 JUIN 1993

Cette soirée sera consacrée à un exposé technique.

Je vous parlerai de cet appareil electromagnétique,
qui à l'aube de l'an 2000, voit son utilisation diminuer
au profit de l'électronique. J'ai nommé, le relais.

Soyez rassuré, les relais ont encore de belles années
devant eux et ils nous rendront encore beaucoup de
services à nous les modélistes ferroviaires.

Je me propose de vous montrer les différents types

de relais, et leurs principales utilisations.